



## Infos de la Municipalité

**Conformément à la Loi cantonale sur l'information, la Municipalité d'Aigle communique les décisions d'intérêt général prises au cours du mois d'**

### **Août 2008**

**Dans sa séance du 4.08.2008**, la Municipalité a déposé la mise à l'enquête publique du dossier relatif à la construction du pavillon scolaire des Ormonts, incluant la démolition des bâtiments ECA 1941 et 2008, la construction d'un nouveau pavillon, d'un parking de 27 places et d'un abri TPC.

**Dans sa séance du 11.08.2008**, la Municipalité a mis à l'agenda la réception des jubilaires de la Commune. Cette année, six employés fêtent respectivement 20, 25, 30 et 35 ans de service et deux employés prennent leur retraite. Ils ont été reçus le lundi 18 août au refuge de Fahy, en présence de la Municipalité et des chefs de service.

**Dans sa séance du 25.08.2008**, La Municipalité a décidé d'envoyer à l'ensemble des ménages de la Commune une annonce pour recruter des marraines et des parrains bénévoles, dans le cadre de l'action Railfair menée en partenariat avec les CFF pour renforcer la sécurité en gare d'Aigle. Des annonces dans la presse ont aussi été diffusées. La formation des intéressés est assurée par la Croix-Rouge et l'entrée en fonction des marraines et des parrains est prévue au mois d'octobre.

A participé au vendredi 29 août 2008 la date de la réception des jeunes citoyens de la Commune. Une trentaine de participants se sont inscrits pour ce rendez-vous au Château.

A décidé d'octroyer une subvention de 400 francs pour l'achat d'un vélo ou d'un scooter électriques. Cette subvention est réservée aux habitants et entreprises d'Aigle. Un formulaire ad hoc est disponible auprès du boursier communal. Les concessionnaires agréés pour l'achat de deux-roues électriques sont Dom Cycle et le Garage Burnier à Aigle.